

Collectif « Soutien aux Roms à Hellemmes »

contact@hellemmes-roms.org

http://www.hellemmes-roms.org

M. Manuel Valls, ministre de l'Intérieur

Place Beauvau

75 800 PARIS Cedex 08

Copie à

M. Frédéric Marchand, maire d'Hellemmes

Mme Martine Aubry, maire de Lille, présidente de Lille Métropole Communauté urbaine

M. Dominique Bur, préfet du Nord, préfet de région Nord-Pas-de-Calais

M. Alain Régnier, préfet, délégué interministériel à l'hébergement et à l'accès au logement

Hellemmes, jeudi 14 mars 2013

Objet : *Accueil et insertion à Hellemmes de familles roms*

Monsieur le Ministre,

Nous vous adressons le 31 octobre 2012 une première lettre pour vous demander d'apporter le soutien de l'État au projet de « village d'insertion » pour cinq familles roms à Hellemmes, commune associée à Lille. Ce projet, porté par le maire de notre commune, Frédéric Marchand, était contesté par une partie de la population. Une première phase a été menée à bien, notamment grâce à l'appui du préfet de région : depuis le 3 décembre, cinq familles sont installées de manière légale sur un terrain de notre commune, le « **Parc Engrand** », et bénéficient d'un accompagnement assuré par le CCAS et par deux associations, l'AREAS et l'Atelier Solidaire.

Ce projet pourrait à terme servir de référence au niveau national. S'il réussit, il pourrait inspirer d'autres initiatives d'accueil, contribuant à rendre notre pays plus conforme à sa belle devise et à donner des conditions de vie dignes à des personnes fragilisées par leur parcours de migrants.

Malheureusement, si rien n'est fait aujourd'hui, ce projet risque de se transformer en échec douloureux, donnant raison aux opposants. La réalisation semble en effet bien éloignée des engagements pris par le maire en octobre 2012. **Le maire promettait un village d'insertion avec des mobile-homes** : notre collectif l'a soutenu sur ce projet, tout comme les 1400 signataires de notre pétition... **mais aujourd'hui, les familles sont hébergées dans des caravanes vétustes et trop petites.** Toilettes extérieures, point d'eau extérieur (gelé par grand froid), douches lointaines, pas de possibilité de laver et faire sécher le linge... Dans une des caravanes, quatre enfants dorment ensemble dans un lit prévu pour une personne. Pas de place

pour ranger les vêtements ou la vaisselle. Une autre caravane est chauffée avec un radiateur électrique raccordé à un fil sans dominos, avec du scotch.

Cette situation inhumaine et dangereuse est incompréhensible quand on sait que ces caravanes ont été payées par l'État (en compensation des caravanes détruites par les forces de police) ! Incompréhensible quand on sait que le site a été aménagé par les services de la communauté urbaine ! **Comment expliquer que les pouvoirs publics aient pu organiser des conditions de vie aussi précaires ?**

« Les mobile-homes ne peuvent pas être installés pour des raisons administratives », nous explique la mairie. Le projet se heurte à des règlements trop rigides, qui sans doute freinent l'installation d'autres « villages d'insertions » dans la métropole. Il perd de son originalité et de sa générosité. Il perd de son âme. Les familles sont malheureuses et se sentent abandonnées. Notre collectif de soutien se sent trahi.

Les insatisfactions ne couvrent pas que le logement. Par exemple, certaines démarches pour avoir une couverture santé, engagées il y a plusieurs mois, n'aboutissent pas : une petite fille a mal aux dents mais ne peut pas aller chez le dentiste sans carte Vitale. La qualité de l'habitat n'est donc pas tout, mais c'est un premier pas pour que l'intégration ait sa chance. Monsieur le Ministre, pensez-vous que ces conditions de vie soient acceptables, dans un lieu présenté comme exemplaire par les pouvoirs publics ?

Nous demandons donc que les mobile-homes promis soient installés le plus rapidement possible au Parc Engrand, peu importe l'étiquette (« villages d'insertion » ou autre). **S'il y a des obstacles administratifs, vous avez le pouvoir de les lever.**

Par ailleurs, près de 200 personnes Roms se sont installées sur le territoire de notre commune (**« chemin Napoléon »**) et ne bénéficient pas d'un tel accompagnement. Elles vivent aujourd'hui dans un bidonville, dans des conditions déplorables. C'est difficile pour ces personnes, souvent dangereux ; c'est difficile aussi pour le voisinage. Cette situation est indigne, inacceptable, scandaleuse. La commune ne souhaite pas intervenir : d'autres instances doivent le faire. Nous avons bien noté qu'il y aura prochainement une conférence organisée par la préfecture, mais cela ne suffit pas : **il faut de toute urgence installer des toilettes, assurer des points d'eau, un accès à l'électricité, et scolariser les enfants qui ne le sont pas déjà** – puis trouver à terme un lieu d'accueil adapté pour ces familles dans la métropole lilloise. Tout cela ne ferait qu'appliquer la circulaire du 26 août 2012 que vous avez cosignée.

Nous vous prions, Monsieur le Ministre, de bien vouloir agréer nos salutations respectueuses.

Pour le collectif « Soutien aux Roms d'Hellemmes »,

Sylvain Marcelli

Bref historique du projet du « Parc Engrand » à Hellemmes

- Depuis 2009, plusieurs familles roms se sont installées dans un campement situé sur les deux communes de Villeneuve d'Ascq et d'Hellemmes, face à l'école d'architecture. Des liens se créent : une association, l'Atelier Solidaire, élabore des projets avec les familles ; la commune d'Hellemmes favorise la scolarisation des enfants ; les besoins immédiats sont pris en charge par La Pierre Blanche, association du père Arthur Hervet. Mais il y a aussi des tensions avec quelques riverains.
- En 2010 d'autres familles s'installent en caravanes dans le secteur rue Bobillot - chemin Napoléon, sur la commune d'Hellemmes ; là aussi des tensions apparaissent.
- Le 9 août 2012, sans considération des projets en cours ni des liens noués sur place (en particulier la scolarisation), le campement de Villeneuve d'Ascq et Hellemmes est évacué par la police ; les cabanes sont détruites, les caravanes embarquées (certaines seront détruites plus tard). Les personnes évacuées se dispersent ici et là dans la métropole lilloise ; quelques familles suivies depuis plusieurs mois par la commune d'Hellemmes vivent sous tente, le long de l'église lilloise Notre-Dame des Victoires, à Lille ; les enfants scolarisés à Hellemmes ont un long trajet supplémentaire à faire dès la rentrée.
- le 26 août 2012 paraît la circulaire interministérielle NOR INTK1233053C « relative à l'anticipation et à l'accompagnement des opérations d'évacuation des campements illicites » qui rappelle les principes protecteurs du droit des gens. Trop tard pour les campements évacués début août...
- **À l'automne 2012, la ville d'Hellemmes prépare un projet de village d'insertion, avec mobile-homes**, pour cinq familles qu'elle connaît ; dans le même temps, les associations impliquées de longue date et des Hellemmois s'inquiètent du sort des personnes Roms évacuées.
- Le 13 octobre 2012, *La Voix du Nord* annonce le projet d'installation des cinq familles dans le parc Engrand à Hellemmes. Le lendemain, un tract est déposé dans des boîtes aux lettres d'Hellemmes, dénonçant la situation rue Bobillot : « nous sommes envahis de caravanes et de tentes, le Maire [...] n'est toujours pas disposé à nous en débarrasser ». Le 22 octobre 2012, le chantier de l'aire d'accueil démarre, immédiatement bloqué par des riverains.
- Le 24 octobre, la mairie organise une réunion près du site Engrand : elle est houleuse et l'on entend des propos allant jusqu'au racisme le plus basique.

- En réaction à cette réunion et en soutien au projet, le 25 octobre 2012, le collectif « Soutien aux Roms à Hellemmes » est créé et commence un travail d'explication auprès des habitants : tracts, discussions, pétition papier et en ligne, création du site <http://www.hellemmes-roms.org>
- Le 27 octobre 2012, à l'initiative de partis politiques avec des riverains opposés à ce projet et des gens d'extrême droite, un rassemblement a lieu près du site Engrand ; une manifestation se dirige vers la mairie et dégénère puisque le maire est agressé. Compte tenu de la violence des opposants, la réunion publique organisée par la mairie le 30 octobre 2012 est annulée; néanmoins, le maire maintient le projet et l'affirme publiquement.
- Le 30 octobre, le collectif de soutien et d'autres associations organisent un repas convivial de soutien à ce projet, avec les familles, auquel participent une centaine de personnes.
- Début novembre 2012, des opposants déposent un recours ; il sera rejeté par la justice.
- Courant novembre, la pétition de soutien au projet atteint 1400 signatures, dont la moitié d'habitants d'Hellemmes. Des dizaines de messages de soutien sont reçus d'Hellemmes, mais aussi de toute la France et de la Belgique.
- **Le 3 décembre 2012, les cinq familles arrivent au Parc Engrand : elles s'installent dans des caravanes très vétustes**, mises à disposition par les pouvoirs publics. Les caravanes seront remplacées courant décembre par des modèles un peu plus récents, mais toujours vétustes.
- Le 24 décembre 2012, deux véhicules brûlent à proximité immédiate du site ; l'un appartient à l'association l'Atelier Solidaire, l'autre à une des personnes installées sur place. Une enquête est en cours.
- Le 14 février 2013, le dernier des enfants d'âge scolaire est admis dans une école hellemmoise. Tous les enfants sont désormais scolarisés et contents de l'être.

Et maintenant ? L'expérience hellemmoise ne doit être ni du bricolage ni un simple rattrapage de la malheureuse évacuation du 9 août 2012. Compte tenu des enjeux, qui dépassent bien sûr la commune d'Hellemmes (18 000 habitants), elle doit être l'objet de partenariats inter-institutionnels. Elle doit être un exemple pour que les politiques d'inclusion des populations Roms ne soient plus des politiques d'urgences et de réactions face à des montées de colère et de violence. Le projet du Parc Engrand doit être exemplaire.